



BAILLEURS SOCIAUX

ACTUALITÉS

L'UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT HAUTS-DE-FRANCE FAIT LE POINT SUR SON ACTIVITÉ

L'assemblée générale de l'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France qui s'est tenue en avril a permis de revenir l'activité de l'URH en 2020. Qui s'est, comme tous, adaptée à la crise sanitaire pour accompagner les organismes HLM régionaux.

Amélie PÉROZ



© Toutemphoton

Première réaction de l'URH en avril dernier : la signature de la charte partenariale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière BTP. Un plan d'actions permettant de répondre à la mission de protection des publics fragilisés a également été mis sur pied suite à l'arrêt des attributions ayant paralysé les services de gestion locative, avec comme fil rouge la solidarité.

L'URH a joué à plein son rôle d'interface régionale entre les bailleurs sociaux et les partenaires régionaux, en poursuivant les échanges et négociations avec l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit sur des enjeux de construction/rénovation ou ceux liés à l'humain.

L'URH a notamment participé à l'élaboration du rapport «Bâtiment durable, vers un changement d'échelle en région Hauts-de-France» du conseil d'orientation du CD2E et au lancement du challenge «Habiter décarboné» avec Enedis, afin

de contribuer à la réussite de la transition énergétique et environnementale.

L'URH a déterminé pour cette année trois grands enjeux : l'accompagnement renforcé des ménages en difficulté en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs, la transition écologique et énergétique du parc HLM et le développement des coopérations professionnelles, territoriales et partenariales pour répondre au mieux – avec les collectivités – aux besoins des ménages et territoires.

LE LOGEMENT SOCIAL EN RÉGION

- **8 173** logements sociaux neufs financés en 2019.
- **7 493** logements locatifs, dont **70** logements structures et **82** hébergements.
- **680** logements en accession sociale.
- **357** démolitions financées par le Fonds national d'aide à la pierre (Fnap).
- **922,4 millions d'euros** financés par la Banque des territoires, dont **714,7 millions d'euros** pour la construction ou l'acquisition de **6 818** logements locatifs sociaux.
- **47 millions d'euros** de prêts et subventions accordés par Action logement pour le logement social (droit commun et Action cœur de ville).

Source : «Le financement du logement social en Hauts-de-France – bilan 2019» URH.